



1364 Route des Gondors - Bocé
49150 BAUGÉ-EN-ANJOU
Tél : 02 41 84 11 00
www.lasseux.fr



SCANIA

GARAGE POIDS LOURDS - MAGASIN PIÈCES DE RECHANGE

SAINTE MARIE Patrick
Roque Gibarde

46100 CARDAILLAC
FRANCE

FACTURE DIVERSE N° 2024 / 960002

Date	Client	N° Intra Comm.	Représ.	Opérateur	Dépôt	Page *
24/09/2024	24		LASSEUX	DELAMARCHE	BAUGE	1

Référence	Désignation	Quantité	Uf	Prix unit	Montant ht	t
Bon : 960005 du : 24/09/2024						

DIVERSST	REFACTORATION	1.00	U	155.24	155.24	2
COM EXO	FRAIS NON SOUMIS TVA	1.00	U	3.50	3.50	4
Refacturation des frais de recouvrement						
paiement à réception de facture						

Mode de règlement	Montant ht	Taux	Montant tva	NET A PAYER
-------------------	------------	------	-------------	-------------

CHEQUE

échéance : 24/09/2024

Taux Normal

Exonéré

Totaux en EURO

155.24	2 20.00	31.05	
3.50	4 Exo.		
158.74		31.05	189.79

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Toute marchandise livrée restera la propriété du vendeur jusqu'à paiement intégral de la facture. Les pièces commandées spécialement ne sont ni reprises ni échangées. Les frais de port, d'emballage et de manutention sont débités en sus du prix des pièces. TVA payée sur les débits. **ESCOMPTE** : Aucun escompte ne sera accordé. **PÉNALITÉS** : 3 fois le taux d'intérêt légal sur le montant TTC prorata temporis. Une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera appliquée aux professionnels pour tout retard de paiement. En cas de recouvrement par voie judiciaire, une clause pénale de 10 % du montant du retard pourra être appliquée avec un minimum de 61 €. **CONDITIONS GÉNÉRALES DE COMMERCIALISATION, VENTE ET RÉPARATION** : 1 - En contractant avec l'Entreprise, le client déclare se soumettre à ses conditions générales de commercialisation, de vente et/ou réparation. Il reconnaît en avoir eu connaissance soit par la remise de celles-ci, soit par la lecture lors de la signature de l'ordre de réparation, des conditions générales de réparations affichées dans l'entreprise. 2 - Nos factures sont payables à réception sauf convention expresse. 3 - Les délais de livraison et de réparation sont simplement indicatifs et donnés sans garantie. Les cas de force majeure, grèves ou imprévus, dégagent toujours notre responsabilité. 4 - Les réclamations concernant le véhicule ou la facturation doivent être formulées au plus tard 15 j après la date de mise à disposition. 5 - Toutes les réclamations et litiges sur nos activités relèvent exclusivement du Tribunal de Commerce d'Angers. Il n'y aura aucune dérogation à cette clause attributive de juridiction même en cas de pluralité de défendeur ou pour toutes demandes, même incidentes, en intervention forcée ou appel en garantie qu'il s'agisse d'une action exercée en vertu du contrat civil, commercial ou d'une action fondée sur un quasi-délit. Les divers modes d'expéditions ou de paiement, les dispositions, acceptations de règlement ou expéditions contre-remboursement, ainsi que le lieu de livraison, ne peuvent opérer ni novations ni dérogation. **GARANTIE** : En cas de contestation sur la qualité de la pièce, si notre responsabilité est engagée, elle est expressément limitée au remplacement de la pièce, à l'exclusion de tout autre remplacement ou paiement pour quelque cause que ce soit.

S.A.S. au capital de 122 400 € - Siret 329 702 500 00029 - APE 4532Z - T.V.A. FR 64 329 702 500 - RCS Angers 329 702 500
Société Générale Saumur RIB 30003 00083 00020166413 14 - IBAN FR 76 3000 3000 8300 0201 6641 314 - BIC SOGEFRPP